

**DEPARTEMENT** : DIRECTION GENERALE  
**SERVICE** : SECRETARIAT GENERAL  
**Contact** : Wiot Aude  
**Fonction** : Cheffe de service  
Tél : 0496/56.65.35  
e-mail : [aude.wiot@inbw.be](mailto:aude.wiot@inbw.be)

Monsieur le Président du Conseil Provincial,  
Mesdames et Messieurs les Bourgmestres,  
Mesdames les Députés provinciales, Messieurs les Députés provinciaux,  
Mesdames les Echevines, Messieurs les Echevins,  
Mesdames les Conseillères provinciales, Messieurs les Conseillers provinciaux,  
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Nous vous informons que notre **Assemblée Générale** ordinaire du deuxième semestre se tiendra :

le **mercredi 20 décembre 2023 à 18h30** au **Monnet Innovation Center**  
(1 avenue Jean Monnet - 1348 Louvain-la-Neuve, salle : auditorium)

### Ordre du jour

1. Formation du bureau de l'Assemblée
2. Plan stratégique 2023-2025 - évaluation 2023
3. Budget 2024 - approbation
4. Questions des associés au Conseil d'administration
5. Approbation du procès-verbal de séance

Les éléments relatifs à la réunion (notes de synthèse et documentation) sont disponibles librement sur notre site internet via le lien: <https://www.inbw.be/assemblee-generale>.

Conformément à l'article L1523-13 §1 du CDLD, la séance est **ouverte** à toutes les personnes domiciliées sur le territoire du Brabant wallon, Braine-le-Comte et les Bons Villers en qualité d'**observateurs**.

Nous prions votre **Conseil à se prononcer** sur la teneur des points de l'ordre du jour (en précisant que chaque conseiller.ère dispose du droit d'exiger un vote séparé sur un ou plusieurs points qu'il désigne). A cette fin, nous vous invitons à utiliser le modèle de projet de délibération repris dans la documentation ("note de synthèse et projet de décision - global") à nous transmettre dans les meilleurs délais, et à tout le moins avant l'Assemblée générale (par courriel à l'adresse [direction@inbw.be](mailto:direction@inbw.be)).

Nous rappelons le **droit de vote libre** en séance des **délégué.e.s** pour l'ensemble des points en l'absence de délibération du Conseil, ainsi que leur droit de poser des **questions** écrites et orales au Conseil d'administration. Les questions écrites sont à introduire par mail à [direction@inbw.be](mailto:direction@inbw.be) avant le 15 décembre 2023.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre plus parfaite considération.



Christophe Dister  
Président du Conseil d'administration